

MAIRIE DE DOMARIN

DELIBERATION n° 41/2026

Le huit juin deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune de DOMARIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Lionel MILLARDET, Maire.

Date de convocation : 01 juin 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Adoptée à l'unanimité

PRESENTS : L. MILLARDET, A. GARNIER, J. REYNAUD, A. RIGHINI, X. MOIROUD, V. BRESSAUD, C. GOY, S. GUINET, N. HUVET, G. MAMY, S. MECHRIR, A. PICARD-MASI, M. PRADELS, E. ROZIER, V. CABANEL, C. GAGEY, S. LERMIGEAUX-BARBERET, A. STEINMETZ,

POUVOIR : JP. MARTINAK à S. MECHRIR

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier MOIROUD

OBJET : FINANCES - Subvention au Sou des Ecoles pour l'année 2026

Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir fixer le montant de la subvention au Sou des Écoles pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

Décide de verser au Sou des Écoles une subvention de 2 100 € pour l'année 2026.

Décide également de verser une subvention complémentaire de 150 € afin que le Sou des Écoles accompagne les agents du périscolaire dans l'achat de petits matériels nécessaires à la réalisation d'ateliers durant le temps périscolaire.

Précise qu'un bilan des sommes dépensées ainsi qu'un bilan des ateliers réalisés sera présenté en fin d'année scolaire à la commission vie scolaire et de la jeunesse.

Souhaite que les ateliers proposés favorisent, dans la mesure du possible, l'utilisation de matériaux durables et limitent l'usage du plastique.

Déclare que les crédits sont inscrits au Budget 2026.

 Le Maire,
Lionel MILLARDET

Transmise en Sous-Préfecture le 11 juin 2026